

## 1 Sur votre agenda

### Assemblée Générale de Vélocité

Vendredi 4 Décembre 2009, 18h30

Local de l'association des Beaux-Arts,  
12 esplanade de la Musique, Montpellier

- L'activité de votre association : Rapports moraux et financiers
- **Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration.**

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en utilisant une procuration que vous donnez à un membre de VéloCité ou que vous envoyez à notre adresse.

**Cet avis tient lieu de convocation.**

### Vélorution le samedi 5 Décembre 14h30

Départ place de la Comédie

Faisons de cette manifestation une action médiatique afin faire parler encore et encore des déficiences urbaines pour les cyclistes, illustrées en particulier par l'«oubli» des parkings.

## 2 Éditorial : Assemblée générale = Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration.

L'actuel bureau de l'association a débuté alors que le vélo n'avait pas droit de cité, était un amusement pour les sportifs, ou les doux rêveurs ! Aujourd'hui, se déplacer à vélo en ville est une évidence, pas pour le grand public peut-être, mais qui-conque exerçant des responsabilités en matière d'équipement urbain vous racontera que «le tout voiture c'est fini», «place aux mobilités douces»... Nous avons l'impression qu'il y a de plus en plus de vélos en ville. Pourtant, le nombre d'adhérents à Vélocité reste faible, et surtout, les bonnes volontés manquent. Croyez-vous que c'est arrivé, que c'est acquis, qu'il n'y a rien à faire, tellement c'est évident ? Non, et sans regretter l'évolution (lente) du regard des décideurs sur le vélo, nous constatons chaque jour le fossé qui sépare un discours à la mode, une idée qui est dans l'air, d'une vraie culture vélo. Les principaux élus n'imaginent toujours pas que le vélo soit un moyen de déplacement, les techniciens sont toujours en retard d'un métro (pardon tramway). Alors, vous qui êtes motivé-es pour promouvoir la place du vélo comme moyen de transport, n'hésitez plus à rejoindre le CA, apportez-y vos idées, vos talents, vos compétences, vos passions Il y a de la vitalité de notre association !

**L'aménagement ne fait pas le cycliste !** Si tout le monde n'a que «pistes cyclables» à la bouche, est-ce que la cyclabilité de l'agglomération s'améliore pour autant ? Allez faire un tour du côté du Millénaire, d'Odysseum ! Des quartiers récents, sensés être des zones d'attraction commerciale, d'emplois et d'activités, donc captant de nombreux déplacements quotidiens. Aucune contrainte de place n'empêchait de concevoir des plans de circulation à vélo, que d'ailleurs la législation impose. Pourtant, il semble que circuler à vélo dans ces zones soit particulièrement difficile, ce qui indique clairement que, dans l'esprit des aména-

geurs, le vélo (c'est du loisir) est toujours étranger des termes activités, emploi, développement, économie, commerce. En plein centre ville, si par décision politique indiscutable, l'écusson est devenu piétonnier, sa première couronne est dévolue à la circulation motorisée (Jeu de Paume, viaduc Loubat, Antigone, Av. J. Mermoz, Clémenceau, Bd de Strasbourg, Verdanson...). Conclusion : l'écusson est intraversable pour un cycliste roulant à vitesse normale, il ne peut pas faire le tour avec les voitures (tunnel sous la comédie interdit aux cyclistes, grandes voies hostiles), il s'empêtre dans des sens uniques sans signification pour lui, il ne lui reste que quelques endroits pour rouler (au pas pour ne pas tuer un piéton distrait) sur quelque espace partagé piétons-vélos le long du tram ou d'une 4 voies voitures. Pourquoi n'y a t'il pas une transition en la zone piétonne et les zones commerciales et résidentielles moins denses, par une ceinture de zone 30, avec double-sens cyclable systématique ? Pas de quoi être très fier, si ni la ville historique ni les zones nouvelles ne sont accueillantes pour les cyclistes malgré quelques aménagements en trompe-l'œil. Et que dire des liaisons entre les communes de l'agglomération (ou hors de l'agglomération, comme St Gély, à 2 pas de Montpellier, relié par une quasi-autoroute sans la moindre piste cyclable), inexistantes parce que du ressort des seules communes qui ne s'intéressent pas à ce qui se passe à leur périphérie. L'erreur est la vision parcellée du transport : plan des lignes de tramway, schéma d'aménagements cyclables isolé du contexte, voirie commune par commune, alors que les modes de déplacement se complètent et se concurrencent.. Si un front de contestation citoyenne, animé par plusieurs associations, n'est pas présent pour réclamer une remise à plat de l'ensemble du schéma de circulation tout mode confondu, ce ne sont pas les élus qui ont le courage de le faire, ni les techniciens territoriaux qui ont l'audace de concevoir de nouvelles circulations. Le P.D.U. (plan de déplacements urbain), qui va rentrer en phase de débat après la phase dite de «consultation», peut être l'occasion de présenter ces revendications.

Luc Nourigat

### 3 Semaine des alternatives locales

Du 7 au 19 décembre se tiendra le Sommet de Copenhague, qui, à la suite du protocole de Kyoto, réunira les dirigeants de chaque pays autour de la problématique du réchauffement climatique et des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de se saisir de ce rendez-vous international pour, à la fois, rendre visible les alternatives locales et l'écologie du quotidien, mais aussi réfléchir à ce qui va se jouer là-haut. Le collectif montpelliérain *Montpen-*

*hague* organise une semaine de conférences et d'ateliers/stands d'écologie pratique - dont un atelier de réparation de vélo avec l'association «Le Vieux Biclou».

«Relocalisons Copenhague», du lundi 7 vendredi 11 décembre, au campus des universités Montpellier 2 et Montpellier 3. Conférences tous les jours à partir de 18h30. Ateliers/stands de 12h à 18h. Demandes de programme détaillé à [montpenhague@gmail.com](mailto:montpenhague@gmail.com).

### 4 Rénovation des pistes cyclables : un quizz !

Dans le numéro précédent nous avons publié la synthèse des demandes de rénovations de pistes cyclables exprimées par les adhérents, et transmise – à sa demande – à Madame Stéphanie Blanpied, élue déléguée aux pistes cyclables, le 2 avril 2009. Plus de sept mois après, il semble intéressant de faire le point sur ce qui a été réalisé. Le tableau qui suit rappelle les demandes et, en regard de chacune, une case avec la réponse qui y a été apportée. Pour certaines, nous avons déjà la réponse, pour d'autres (laissées en blanc), vous pouvez nous la transmettre. A vous de deviner ce que seront les réponses (pour celles déjà connues, elles sont «à l'envers» afin de vous laisser deviner !). Solutions au prochain numéro ?

#### Quartier Millénaire - Port Marianne

<b>Avenue du Mondial 98</b> , entre le rond-point Ernest-Granier (station de tram "Port Marianne") et Odysseum. Piste détériorée	Aucune amélioration
<b>Avenue de la Mer</b> (entre le rond-point Ernest-Granier et le pont sous l'autoroute A9, en direction de Carnon) : officiellement cette piste n'existe plus ...	La piste a disparu (travaux tram)
<b>Rue Léonard de Vinci</b> , juste au nord de l'avenue Pierre Mendès France : le rond-point à l'intersection des rues des Frères Lumière et Edouard Villalonga est très dangereux	
<b>Avenue de la Pompignane</b> sens Nord Sud : revêtement dégradé dans pas mal d'endroits. Installer des dispositifs empêchant les véhicules d'y pénétrer. Dans le sens Sud Nord, il faudrait aussi empêcher l'accès des véhicules.	Aucun changement. Accès véhicules facilité !
<b>Avenue A. Einstein</b> : entre le pont sous la voie rapide et le croisement avec la rue A. Nobel, la piste cyclable n'a pas bénéficié d'un marquage.	Aucun changement
<b>Avenue A. Einstein</b> : des camions parviennent à monter sur le trottoir et sur la piste cyclable à hauteur de l'hôtel situé au croisement.	Aucun changement
<b>Avenue A. Einstein</b> : De nuit, les potelets noirs sont dangereux	Aucun changement
<b>Avenue A. Einstein</b> : avant le croisement avec la rue Becquerel, un gros dos d'âne a été formé par des racines d'arbres.	Aucun changement
<b>Avenue A. Einstein</b> : En descendant de Grammont vers le centre ville, juste devant la caserne des pompiers il y a un gros trou dans la piste : il serait opportun de le boucher,	
<b>Avenue A. Einstein</b> : ainsi que de raboter les dégâts faits par les racines des pins en arrivant sur Grammont.	
<b>Avenue Becquerel</b> , entre la rue Einstein et le rond point B.Franklin, la piste bidirectionnelle est coupée par plusieurs rues. A ces intersections, le raccordement de la piste est trop haut	Bitume rajouté, rebords effacés
<b>Rue de la Vieille Poste</b> : dans la descente du Millénaire vers le centre ville, les bordures de la piste s'affaissent, extrêmement dangereux.	

#### Quartier Hôpitaux-Facultés

<b>entre Occitanie et le rond-point de la Lyre</b> : piste sur le trottoir en état épouvantable ; trottoirs quasi-inutilisables.	Aucun changement
<b>Avenue des Moulins</b> , entre route de Ganges et rd point du Château d'O : piste sur trottoir en mauvais état (surtout entre route de Ganges et rue de la croix de Lavit).	Aucun changement
<b>En haut de la rue Georges Denizot</b> , la piste n'est plus protégée des voitures au niveau d'un passage piéton.	
<b>Route de Mende</b> , dans la remontée le long du Parc Sainte Odile ( après rue St Vincent de Paul) : trop souvent des voitures sont garées tranquillement en plein sur la piste	Problème réglé (bordure en béton)
<b>Route de Mende</b> , bandes cyclables entre les deux universités : la peinture est effacée.	Peinture refaite
<b>Route de Mende</b> , plus haut, dans le sens nord-sud (descente vers le centre ville) sur la piste qui descend le long du CNRS, il y a de nombreuses plaques d'égout non aplanies.	Aucun changement
<b>Avenue de la Justice de Castelnau</b> , sur la partie sans piste cyclable, certains feux rouges sont pourvus de sas à vélo. Il faudrait les repeindre.	

## Quartier Cévennes

<b>Avenue d'Assas</b> , final en queue de poisson en arrivant près des Arceaux ; rien pour la continuité vers les Arceaux	
<b>Avenue Gabriel Buchet/ de l'école d'agriculture</b> : la piste est défoncée et mériterait d'être rénovée . Les peintures sont effacées.	
<b>Avenue du professeur Ravaz</b> : en direction d'Alco la piste semble s'interrompre brusquement en arrivant vers la Maison pour tous...	
<b>Avenue de Lodève</b> : revoir l'ensemble de la piste. Dangereuse dans de nombreux endroits au regard de son état défectueux.	
<b>Rond Point du Conseil général</b> : la piste qui traverse le rond-point est pleine de trous et autres barrières pour en éviter les plus conséquents	

## Quartier Croix d'Argent

<b>Chemin de Bugarel</b> , vers St-Jean-de-Védas (Chai du Terral) : le chemin cyclable entre le nouveau stade de rugby et la limite avec St-Jean-de-Védas n'est absolument pas signalé, et il est en mauvais état.	
<b>Itinéraire cyclable entre Montpellier et St-Jean-de-Védas (nord du Chai du Terral) par la rue du Pas du Loup</b> : l'itinéraire fonctionne bien, mais il y a quelques mètres très difficiles à la limite entre les deux communes	
<b>rue du Pas du Loup</b> , dans le sens Avenue de Vanières vers centre ville la piste monte sur un bout de trottoir, la bordure est très élevée	
<b>Route de Lavérune</b> : les bandes cyclables qui vont d'Estanove au haut de Figuerolles mériteraient un réaménagement	
<b>Boulevards Vieussens puis Rabelais</b> : empêcher le stationnement des voitures sur la bande cyclable	Aucun changement

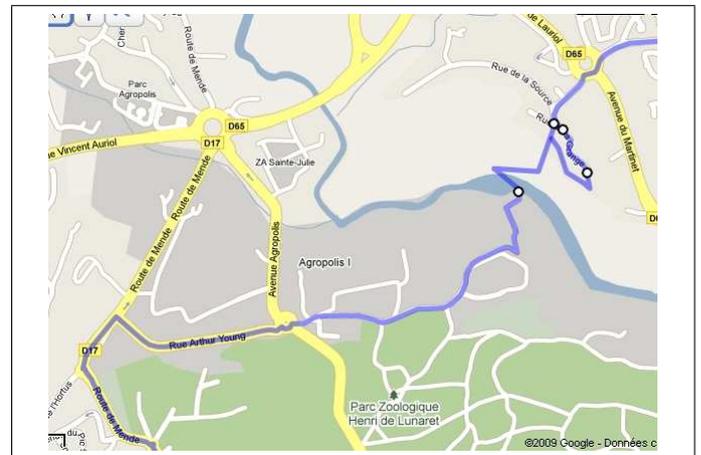
## Quartier centre

<b>Passage entre Avenue Xavier de Ricard (quartier des Aubes) et la Citadelle (lycée Joffre)</b> : depuis la disparition de la protection en béton du virage de la rue d'Argencourt le passage est délicat surtout à contre-sens.	Aucun changement
<b>Piste du Verdanzon</b> : mieux tracer les cheminements aux deux extrémités (Corum, place Albert 1er). Il faut aussi prévoir un dispositif pour empêcher les voitures qui s'y garent tout le temps.	Aucun changement

## 5 Nouveaux itinéraires suburbains

**Vers Clapiers, Jacou, Teyran.** Dans le numéro 36 nous présentions un itinéraire vers Montferrier sur Lez, Saint Gély du Fesc, Saint Clément de Rivière, Clapiers, Jacou. En ce qui concerne ces deux dernières communes, un nouvel itinéraire est désormais possible, permettant d'éviter la route des rond-points RD65, sur laquelle les travaux de doublement à 2x2 voies rendent le passage des non motorisés très périlleux. Merci à Thomas Garnier de l'avoir signalé et décrit sur la liste de diffusion de Vélocité (message du 5 novembre 2009).

Depuis le centre de Montpellier, l'itinéraire est inchangé jusqu'au carrefour Route de Mende - rue Arthur Young. Au lieu de descendre vers le rond-point d'Agropolis par l'ancienne voie de bus transformée en voie partagée piétons/vélos bi-directionnelle longeant le lycée Frédéric Bazille (ex-Agropolis), prendre la piste de la rue Arthur Young jusqu'au rond-point Louis Malassis. Prendre la deuxième sortie (rue Jean-François Breton) direction «Base de canoë-kayak Lavalette». Il n'y a pas de piste, mais la circulation est modérée (voie de desserte des divers laboratoires du campus Agropolis Lavalette). Continuer cette voie jusqu'à la base de canoë-kayak et franchir le Lez par le nouveau gué (les rails de béton transversaux, écartés pour permettre l'écoulement des eaux, rendent ce passage un peu chaotique pour les vélos mais c'est faisable, et surtout, c'est très court). Remonter sur la rive gauche du Lez, prendre le chemin à droite puis à gauche (larges chemins de terre) qui traverse une zone cultivée et rejoint un petit lotissement. Remonter en face le petit raidillon entre deux maisons (ou, si c'est trop dur, prendre à droite sur environ 200m. puis rebrousser à gauche vers l'extrémité est de la rue de la grange). On atteint le rond-point Botanic par le chemin du Fesquet. On retrouve là l'itinéraire décrit dans le numéro 36.



A noter que, après le passage du gué (côté Clapiers) le chemin longeant le Lez vers la gauche permet de remonter vers le rond point de Girac, en passant sous la RD 65, puis de rejoindre la (mauvaise) piste cyclable qui suit la route RD 17 vers Prades (piste interrompue sur la commune de Montferrier, avant le rond-point de Baillarguet). Une liaison continue et en bon état depuis Lavalette jusqu'à Baillarguet serait absolument nécessaire, puisqu'elle relierait deux sites du campus Agropolis mais aussi le nouveau lycée privé Saint-Joseph La Pierre Rouge.

**De Montpellier à Palavas** Plusieurs itinéraires ont été décrits par Michel Jullier. On peut les voir et les télécharger en pdf (3 pages), sur le site de Vélocité Languedoc <http://montpellier.fubicy.org/> onglet «Actualités» rubrique «dépêches 2009».

## La revue nécessaire de la Fédération des Usagers de la Bicyclette :

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. Numéro 102. Octobre 2009. Voir sommaire sur <http://www.fubicy.org/spip.php?article219>  
5 numéros par an, 16 €.

Règlement par chèque à l'ordre de : FUBicy. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUBicy 12 rue des Bouchers 67000 Strasbourg

### Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte simple, évitez si possible les formats propriétaires du genre word ou autre) à l'adresse : [montpellier@fubicy.org](mailto:montpellier@fubicy.org)

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (firefox, netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>

Venez à nos réunions qui ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble) en général le Vendredi soir (un sur deux) à 18h30. Si vous voulez être certain d'assister à une réunion, téléphonez ou consultez le site internet *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers.

## Expéditeur :

VéloCité Languedoc  
8 rue des Orchidées  
34000 MONTPELLIER

## Destinataire :

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent :

Nom	Adresse	Remise
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier	7% sur accessoires.
Sibade	7 rte de Lodève, Celle-neuve	10%
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier	pas de remise

L'association qui vous aide à réparer un vélo

VieuxBiclou	22 rue Lamartine, Montpellier	voir site
-------------	-------------------------------	-----------

### Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 8 rue des Orchidées, 34000 Montpellier .

Vélocité Languedoc

8 rue des Orchidées

34000 Montpellier FRANCE

Tél. : 04 34 00 71 10 ou 04 67 58 47 59

<http://montpellier.fubicy.org>

e-mail : [montpellier@fubicy.org](mailto:montpellier@fubicy.org)

LANGUEDOC

# VÉLOCITÉ

La ville sans contraintes.

Nom(s): ..... Prénom(s): .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

E-mail: .....

Téléphone: .....

J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif:

Normal (8 euros)  Étudiant, chômeur (5 euros)

Couples, mariés ou non (12 euros)  Soutien (16 euros)

Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).

Ne pas jeter sur la voie publique.